

Présentiel & Teams, plénière du 7 juillet 2022

Bloc 3 « Rebsamen », Retour d'expertise ORSEU !

Comme il est d'usage, la délégation UNSA-Ferroviaire souhaite la bienvenue à Olivier BANCEL qui, dans la continuité de Matthieu CHABANEL, présidera l'instance de notre comité social et économique des Directions Techniques.

Les élus UNSA-Ferroviaire en profitent pour rappeler que les données économiques doivent être mises à disposition des élus lors des présentations, informations et consultations, pour une meilleure analyse des différents sujets. Nous rappelons aussi la nécessité de faire perdurer un bon dialogue social.



À l'ordre du jour de cette réunion plénière : la présentation du rapport d'expertise sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi (bloc 3 Rebsamen).

Présentation effectuée par Audrey YONNET, Sarah GRAVE, Simon YONNET et Lindsay KOUKEBENE du cabinet ORSEU.

✚ Sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes :

Les élus UNSA-Ferroviaire notent les travaux entrepris par la direction. Le déroulement de carrière des femmes doit être au cœur de nos préoccupations. Les élus demandent que les travaux en ce sens soient approfondis, tout comme ceux visant l'égalité dans la rémunération. À ce titre, nous soulignons que les modalités de calcul de l'indicateur 4 de l'index ne sont pas acceptables et demandons que l'ensemble des femmes qui ont été en congé maternité sur la totalité de l'année écoulée soient prises en compte et non pas seulement celles concernées sur la période de février et mars.

✚ Sur la thématique de la formation :

Sur ce sujet, nous demandons un pilotage plus global qui permettrait une meilleure équité, plus de cohérence et des stratégies plus claires, notamment en matière de formation à distance, synchrone ou non. Cela répondra également davantage aux attentes de nos agents en matière de développement professionnel. Les élus regrettent que

les heures de formation qui n'ont pas pu être dispensées en 2020 n'aient pas pu être rattrapées en 2021.

✚ Sur la thématique des conditions de travail :

Les élus UNSA-Ferroviaire demandent qu'un pilotage plus centralisé soit mis en œuvre. Plus d'un an après les premières réorganisations, les élus ne sont pas assez informés de l'évolution de la situation. La raison principale est que cela repose sur chacune des directions opérationnelles. Un pilotage RH global est, ici, indispensable. Cette vision d'ensemble permettra également de mieux prioriser les actions et d'identifier les éventuelles difficultés. Cela passe par le suivi d'indicateurs, tels que l'absentéisme décliné finement, mais aussi par une revue régulière des PAPACT pour que ces outils de prévention soient pertinents et utilisables par tous.

✚ Sur la thématique de l'emploi :

Sur cette thématique, nous notons les difficultés de la direction en matière de recrutement. Les efforts doivent être poursuivis, car le sous-effectif pèse lourd sur les conditions de travail des agents. Les élus notent les efforts de la direction en matière de rétention des salariés potentiellement démissionnaires, mais demandent que des mesures globales de fidélisation soient prises, afin de contribuer au renforcement de l'image de la marque employeur si utile pour le recrutement.

Nous interpellons la direction sur le caractère perfectible du calendrier social. L'expertise est trop tardive par rapport aux travaux des commissions. Pour rendre optimale cette consultation, il faut que les commissions puissent se reposer sur les travaux de l'expert. Une solution serait d'ouvrir la consultation plus tôt et de permettre une nomination plus en amont de l'expert du CSE. Nous tenons à remercier le cabinet ORSEU pour la qualité du travail sur cette expertise.

Dans le cadre de cette consultation, les élus rendent un avis **défavorable** sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi.

Intervention de Sébastien HENNION, président des ASC.

Le CSE proposera la soirée Noël à Disney le 18/11 et la privatisation du parc Astérix les 12 et 13 novembre.

L'équipe et les salariées du CSE resteront à votre disposition par mail et Teams pendant la fermeture estivale du 1^{er} au 21 août 2022.

